



Chers adhérents, usagés, partenaires, collègues, amis de la Bastide,

Suite au sinistre survenu dans nos locaux le lundi 5 novembre au soir (incendie accidentel à l'étage du bâtiment détruisant la toiture, interdisant l'accès au centre et rendant les locaux inutilisables) l'accès en étant interdit obligatoirement par arrêté municipal pour des raisons de sécurité, il me paraît important de vous informer sur l'évolution de la situation.

Après toutes les démarches nécessaires :

- informer nos adhérents, usagés, habitants, partenaires, ...
- déclarations aux assurances, prises de rendez-vous avec les experts mandatés, ...
- étudier toutes les solutions possibles
- passer les conventions obligatoires pour un nouveau fonctionnement avec la ville, l'éducation nationale, la DDCS, ...
- etc.

Deux semaines après ces événements, en un temps record et sans confondre vitesse et précipitation, on peut dire avec satisfaction que la quasi-totalité des actions de la Bastide a pu redémarrer à partir du lundi 19 novembre.

1) Pour les bureaux et l'administration nous sommes basés à la maison de quartier Barillon HLM Barillon, bât. D12, N°96-97
tel. : 04 90 72 40 75

2) L'apprentissage de la langue française :

- Pour le quartier politique de la ville 1 (zone Docteur Ayme)

Les cours se poursuivent normalement au centre social la Passerelle, à la maison de quartier Barillon et dans les locaux de l'EDES.

- Pour le quartier politique de la ville 2 (zone la Clède)

La municipalité nous a mis à disposition les deux salles du clos Constantin, route de Lagnes (où se déroulent également les ateliers cuisine).

3) L'accompagnement à la scolarité lundi / mardi / jeudi / vendredi de 16h30 à 18h se déroule :

- Pour les primaires à l'école élémentaire Jean Moulin
- Pour les collégiens au collège Clovis Hugues

4) Le centre de loisir, les mercredis et petites vacances scolaires de 9h à 12h et de 14h à 18h est accueilli à l'école élémentaire Jean Moulin.

5) Les ateliers adultes se déroulent à la MJC :

- Gym lundi de 16h à 17h30 / vendredi de 15h à 16h
- Couture lundi de 14h à 16h
- Patchwork jeudi de 14h à 16h
- Atelier détente le mardi 27 novembre de 14h30 à 16h
- Atelier musique le vendredi 23 novembre de 14h30 à 16h
- Atelier bien-être le jeudi 29 novembre de 14h à 16h
- Atelier gérer ses émotions le vendredi 30 novembre de 14h à 16h
- Atelier peinture le vendredi 14 décembre de 14h30 à 16h
- Atelier détente le mardi 18 décembre de 14h30 à 16h

6) Pour les animations ponctuelles accueillant un nombre important de personnes, le service des domaines publics de la ville a mis à notre disposition les salles Bouscarle, Videau, de l'hippodrome, en fonction des disponibilités.

- L'assemblée générale de la copropriété de la Clède aura lieu le samedi 15 décembre de 9h à 12h à la salle Bouscarle.

7) Pour la soirée des bénévoles du vendredi 14 décembre, l'OCRA nous a mis à disposition ses locaux.

8) Afin de rester au plus près des habitants du quartier, d'assurer une veille sociale sur notre zone d'influence qu'est la Clède, le conseil d'administration a voté à l'unanimité la location d'un algéco qui sera installé sur la place devant la Bastide, ce qui permettra ainsi d'assurer une permanence auprès de la population.

Tout ceci n'a été possible que grâce au soutien sans faille de nos partenaires, des institutions, des financeurs et de tous les services municipaux auxquels j'ai fait appel.

Je les remercie fortement.

Je ne peux pas nommer ici tout le monde, mais ces aides ont été primordiales dans la continuité de notre mission auprès des habitants.

Dans l'attente de vous retrouver rapidement,
Bien à vous.

VILLA José
Directeur Centre social La Bastide
835, route de Pertuis
84300 CAVAILLON
06.25.63.14.30
villajose@wanadoo.fr